

Délégués des parents d'élèves  
Ecoles maternelle du Ried et élémentaire Bouchesèche  
5 et 7 rue Wagenbourg  
67800 HOENHEIM

Monsieur Le Maire,  
Madame Florent,  
Mairie de Hoenheim  
Route de la République  
67800 HOENHEIM

Hoenheim, le 22 novembre 2013

Objet : Lettre ouverte – Définition des horaires

Monsieur Le Maire,  
Madame Florent,

Nous avons mené une réflexion suite à la réunion du 18 novembre, où vous nous avez présenté les horaires que vous souhaitez proposer à la commission. Toujours dans un souci de concertation, nous souhaiterions vous rendre attentifs à certains points.

La réforme a pour objectif d'alléger les journées des enfants en alternant des temps d'apprentissage, des temps d'éveil et d'approfondissement, tout en aménageant le temps scolaire sur 4 jours et demi.

Le nombre d'heures de cours fondamentaux mieux réparti doit ainsi profiter à la mise en place aux nouvelles activités pédagogiques l'après-midi (activités culturelles, sportives, scientifiques, artistiques, citoyennes, etc) selon le guide pratique de la réforme des rythmes à l'école primaire et qui en est un des points principaux.

Or, les horaires tels qu'ils nous ont été présentés, à savoir, le matin, de 8h30 à 11h45 et l'après-midi de 14h00 à 16h00, les lundi, mardi, jeudi, vendredi laissent au final très peu, voir pas du tout de place aux nouvelles activités pédagogiques, un des points principaux de cette réforme. Pourriez-vous nous éclairer sur le projet éducatif que vous projetez de mettre en œuvre ?

En effet, pour définir l'articulation finale des horaires des écoles, il nous semble indispensable que la mise en place des nouvelles activités pédagogiques réponde à la mise en œuvre d'un projet éducatif global. Projet qui s'appuierait, entre autre, sur les activités existantes comme les activités périscolaires et extrascolaires avec les différents acteurs intervenants dans ce champ ainsi que sur les services proposés par la commune.

Par ailleurs, nous souhaiterions vous faire part d'une idée d'horaires vous permettant par la suite d'optimiser l'organisation, les coûts humains et financiers.

Notre idée se base sur une organisation des horaires de cours et d'activités entre les écoles élémentaires et maternelles en quinconce.

A titre d'exemple, nous vous proposons ci-après une illustration d'une possible organisation dans laquelle les heures de cours ne sont pas les mêmes l'après-midi entre 2 écoles :

**Ecole Bouchesèche :**

	Matin	Après-midi
lundi	3h30	2h
mardi	3h30	1h15 NAP
mercredi	3h30	
jeudi	3h30	2h
vendredi	3h30	1h15 NAP

**Ecole du Centre :**

	Matin	Après-midi
lundi	3h30	1h15 NAP
mardi	3h30	2h
mercredi	3h30	
jeudi	3h30	1h15 NAP
vendredi	3h30	2h

avec NAP : Nouvelles Activités Pédagogiques

Cette organisation permettrait de mutualiser les activités entre 2 écoles en moyens humains, financiers et organisationnels et serait aussi porteuse d'un projet pédagogique global entre les écoles.

De plus, il nous semble important de lutter contre la multiplication des changements de rythmes de l'enfant et la paupérisation des temps périscolaires. Nous pensons que le découpage de la journée en temps courts provoque stress, fatigue, difficultés de repères chez les enfants et risque de perturber l'acquisition des apprentissages fondamentaux.

Il serait envisageable de décliner cette idée avec une seule activité pédagogique (1 NAP) partagée et déployée sur un après-midi propre à chacune des 4 écoles (élémentaires / maternelles).

Vous sachant toujours à l'écoute de nos observations, nous vous prions d'agréer Monsieur Le Maire, Madame Florent, nos sincères salutations.

Les délégués des parents d'élèves des écoles maternelle du  
Ried et élémentaire Bouchesèche  
Marion SIFFERT et Jean-Jacques LEMATRE